

Aménagement

Temps de Travail 2008 - Groupe

22 Novembre 2007

Mercredi 21 Novembre 2007, Syndicats et Direction se sont rencontrés à Poissy pour la 2^{ème} réunion de négociation sur l'organisation du temps de travail 2008.

BILAN 2007 - Groupe :

Points positifs :

- ➔ L'organisation des congés 2007 répartie, selon les sites, sur :
 - ➔ 4 semaines
 - ➔ 3 semaines + 1 flottante
 - ➔ Non STOP



a permis le maintien du potentiel industriel nécessaire à la satisfaction des clients, tout en apportant une réponse favorable à une large majorité du Personnel quant au choix de ses dates de prises de congés.

- ➔ Comme l'avait demandé **FORCE OUVRIERE**, le remplacement des absents pendant cette période s'est organisé en priorité par l'emploi de scolaires, dont un bon nombre d'enfants du Personnel.

En prévisionnel, la Direction annonce pour 2008 :

| Unités Terminales ➔ | Sochaux | Aulnay | Poissy | Mulhouse | Rennes |
|---------------------|---------|--------|--------|----------|--------|
| 4 semaines ➤ | x | x | x | x | x |
| 3 semaines + 1 ➤ | | | | | |
| Non STOP ➤ | | | | | |

| Etablissements DMB ➔ | Asnières | Caen | Charleville | Metz | Trémery |
|----------------------|----------|------|-------------|------|---------|
| 4 semaines ➤ | x | x | x | x | x |
| 3 semaines + 1 ➤ | | | x | | x |
| Non STOP ➤ | | | | | |

| | Valenciennes | Saint-Ouen | Sept-Fons | Vesoul | Melun |
|------------------|--------------|------------|-----------|--------|-------|
| 4 semaines ➤ | x | x | | x | |
| 3 semaines + 1 ➤ | | | x | x | |
| Non STOP ➤ | | | | x | x |

Cadre Général d'organisation des Congés 2008 :

Maintien des garanties de l'accord 2005 concernant la prise de congés planifiés par semaine entière, pour la prise de congés par journée ou pour les services ne dépendant pas directement de la production. (remise du formulaire avant le départ en congé de la 5^{ème} semaine)



PEUGEOT CITROËN · MULHOUSE

La force de l'indépendance

www.fo-psa-mulhouse.com

Lors des négociations locales au sein des établissements, FO abordera les thèmes suivants :



- Les configurations retenues pour les congés principaux.
- Les conditions de prise de « congés accolés » aux congés principaux.
- Le positionnement de la 5^{ème} semaine de congés payés pour les congés principaux.
- L'utilisation des jours de positionnement collectif pour les salariés en horaire de journée.
- Les aménagements éventuels des ponts et des départs/retours en congés.
- Le calendrier prévisionnel de la modulation.

Principe Général sur :

⇒ Configuration 4 semaines d'arrêt des installations.

La prise de congés de 4 semaines consécutives se fera **entre les semaines 31 et 35**, (du 28 juillet au 31 août 2008 inclus)

Certains secteurs auront peut-être un maintien d'activité durant ces périodes (négociation par Site)

⇒ Configuration de 2 ou 3 semaines d'arrêt consécutives + 1 flottante.

La prise de congés de 2 ou 3 semaines consécutives se fera **entre les semaines 31 et 35** (du 28 juillet au 31 août 2008 inclus)

Le positionnement de celles-ci ainsi que les modalités de prise de la 4^{ème} semaine se feront localement pour chaque Site. Certains secteurs pourront être amenés à maintenir une activité durant la période de fermeture.

Pour Force Ouvrière l'arrêt des installations de deux semaines ne doit pas remettre en cause la possibilité pour les salariés de prendre trois ou quatre semaines de congés.

⇒ Configuration NON-STOP (sans arrêt des installations).

La prise de congés se fera en priorité durant la période estivale (1^{er} mai / 31 octobre 2008) et par anticipation du 1^{er} janvier au 30 avril 2008, ensuite entre le 1^{er} novembre 2008 et le 31 mai 2009.

En période estivale, 2 choix possibles :

- a) 3 semaines accolées + 1 flottante
- b) 4 semaines accolées

Journée de Solidarité :

Rappel du cadre légal (Loi du 30 juin 2004), la Loi prévoit :

Que les plafonds annuels d'heures passent de : 1600 h à **1607 heures** (+ 1 jour de travail).

La Direction propose le même dispositif que l'année 2007 :

Le Lundi de Pentecôte soit non travaillé.

Le Personnel en journée poserait un jour RTT, le Personnel en équipe poserait un jour d'annualisation ou un jour de congé payé.



FO vous tiendra informé !...

1^{ère} réunion le 27 novembre 2007 à 14h